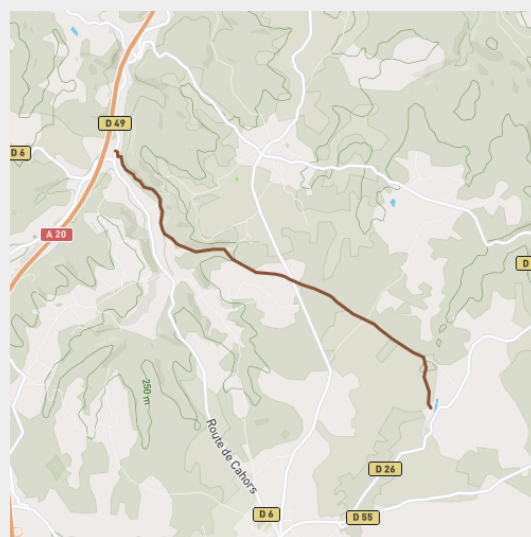


# Itinérance découverte accessible 2 jours - Jour 2 de Mas de Vers à Cieurac

Lalbenque - Flaujac-Poujols



## Informations pratiques

Pratique : Pédestre

Chemins associés : Voie du Puy-en-Velay

Durée : 3h

Longueur : 6 km

Dénivelé positif (m) : 62 m

Difficulté : Facile

# Randonnée

Lors de cette seconde étape, vous suivrez le balisage rouge et blanc du GR 65 qui vous permettra de redescendre du causse pour découvrir le lavoir d'Ourtiol, puis d'arriver jusqu'au ruisseau de Cieurac et à la Combe de Tremoulou. Étape peu difficile de par sa longueur, son dénivelé, et bien que principalement roulante, elle présente deux portions techniques :

La première se situe au kilomètre 2,5, soit 600 m après avoir traversée la D10 . Vous trouverez une ancienne calade ravinée au profil descend d'une centaine de mètres de long, technique et très cassante avec de grosses pierres et de grosses marches (>15cm). il est envisageable de l'éviter, moyennant un petit franchissement, en empruntant la piste carrossable privée qui la longe à gauche.

La seconde se situe sur le dernier kilomètre, en contre bas du Pech et à proximité du moulin bas. Elle est caractérisée par la présence de petites pierres qui rendent le chemin secouant.

# Sur votre chemin ...



# Informations pratiques

## Parking conseillé :

**Mas de Ver** (si randonnée journée) En bordure de la route D26, se garer en bordure de route devant la boîte aux lettres de la poste ( 44.35898095852494, 1.5728782792608131)

**Cieurac** : Intersection D49 - GR65 ruisseau de Tréboulou (44.386233166690026, 1.5168638786232247)

## **Conseils**

Elle a été réfléchi pour s'adresser à de tous les publics en situation de handicap suivant:

- Personne non marchante : personne à mobilité réduite n'ayant pas d'appui plantaire lors des transferts et nécessitant une tierce personne dans les actes de la vie quotidienne
- Personne mal marchante : personne à mobilité réduite (en fauteuil ou utilisant d'autres dispositifs ou moyens d'aide à la locomotion tel que : l'aide au bras, cannes, déambulateur) ayant à minima un appui plantaire, avec la possibilité de faire quelques pas lors des transferts de la vie quotidienne (en lien avec l'adaptation de l'hébergement)

Pour les personnes à mobilité réduite ayant besoin d'un matériel de randonnée adapté, voici les dispositifs que nous avons identifiés (*liste non exhaustive, avec largeur de chaque dispositif*)

matériel possible (largeur au sol entre parenthèse)							
Joëlette mono-roue (20cm)	Joëlette twin (50cm)	<u>Becasine</u> (50cm)	remorque vélo enfant (57cm)	hippocamp (59cm)	cariâne* (89cm) <small>dispositif tracté par un âne</small>	<u>XRover REHA</u> (92cm)	<u>Escargoline</u> (96cm) <small>dispositif tracté par un âne</small>

*En dehors de ces matériels nous ne pouvons nous garantir la faisabilité de l'étape*

## Vigilances liées au handicap:

Passager ayant des fragilités ou des douleurs cervicales car terrain pouvant être cassant.